



COMMUNE DE GENOLIER

Place du Village 5 - 1272 Genolier
tél. 022 366 86 30
www.genolier.ch - greffe@genolier.ch

Extrait du PV de la séance de Municipalité du 29 septembre 2025

La Municipalité a décidé, dans sa séance du 29 septembre 2025, de fixer, pour l'année 2026, l'EM (Equivalent Ménage) à CHF 120.— HT pour les privés et les entreprises.

Cet extrait annule tous les précédents.

Genolier, le 1^{er} octobre 2025

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :
A. Darmon

la secrétaire :
D. Jayet

